



VERTICIDE

TRAITEMENT DES FAÇADES & TOITURES



7 bonnes raisons d'utiliser VERTICIDE

1. **Nettoie et désincruste** les surfaces, façades, terrasses, bardages....
2. Double action, **curative et préventive**.
3. **Rémanent**, persistance d'action dans le temps.
4. Pénètre en **profondeur** et évite la réapparition des traces.
5. Très **économique**, s'utilise dilué jusqu'à 10%.
6. **Inerte** sur les matériaux, ne modifie pas l'aspect de la surface après traitement.
7. Pratique, ne nécessite **pas** d'action mécanique et de **rinçage**.

Particulièrement adapté pour :



Collectivités



BTP Bâtiments



Loisirs

Nettoyer les monuments contre les pollutions.

Nettoie et protège les toitures (en tuiles, ardoises, fibrociment, shingles, chaume).

Réparer et traiter les surfaces.

Traiter les stores, bâches, verrières, plaques ondulées transparentes.

Traiter des courts de tennis.

Caractéristiques	PULV PRO	Mode d'emploi
Composition : solution aqueuse de sels alcalins et tensioactifs Densité : 1,0 ±0,02 pH à l'état pur : 7,00 ±0,5 pH en solution aqueuse : 7,2 ±0,5 (1% - 20°C). Produit à usage biocide : QUATERNARY AMMONIUM COMPOUNDS, BENZYL-C12-16-ALKYDIMETHYL CHLORIDES (CAS 68424-85-1) : 250,00 g/kg TP10 : produits de protection des matériaux de construction Numéro d'inventaire BioCID : 50274 Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant les produits.		S'utilise toujours dilué dans l'eau à raison de 10 à 20%. A l'aide d'un pulvérisateur, pulvériser la solution sur la surface à traiter, laisser agir. Aux dilutions d'emploi, n'abîme pas les pelouses. <u>Précautions d'emplois :</u> S'utilise par température de 15 à 25°C. Ne pas appliquer sur surfaces chaudes. Traiter par temps calme (sans vent) et sec (pas de pluie prévue dans les 12 heures). Informations complémentaires : se référer à la fiche de données de sécurité.

FR08012024/15

7 en +

HYDROCIDÉ : Hydrofuge : prolonge la rémanence du VERTICIDE

Nos emballages carton sont recyclables et réalisés dans le respect des forêts selon la marque FSC. Nos plastiques sont facilement recyclables.

Cette fiche annule et remplace la précédente. Les informations contenues dans nos fiches techniques sont basées sur notre connaissance et expérience actuelle, et sont données à titre indicatif. Elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité quant à la mauvaise utilisation de nos produits. Photos et images non contractuelles.



Tél 02 97 54 50 00
Www.7darmor.fr



La société 7 d'Armor apporte le plus grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité de ses produits. En cas de déficience reconnue par elle, son obligation sera limitée au seul remplacement ou au remboursement des quantités défectueuses sans autre indemnité. Sont exclus de la garantie les défauts et dommages résultant d'un stockage, de manipulation, de transport ou d'utilisation dans des conditions anormales ou non conformes avec la nature, les prescriptions, l'aptitude à l'emploi du produit ainsi qu'une mise en place du produit sans respect des règles de l'art et des précautions techniques figurant dans la documentation remise avec le produit.